

ALVEA - T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FP06199410



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

LA POSTE

527905 7059 1928
123 1/ 1 6

SD : 86500273382386M



ETS CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

ADRESSE DE LIVRAISON

CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LIEU DIT PECH DE BLANCHARD
CARRIERE - CUVE EPNR
46150 CRAYSSAC

ADRESSE DE FACTURATION

N° CLIENT
85340823

DATE
24/09/2025

POUR NOUS CONTACTER

Tél : 05 65 41 00 71 | entreprises.lim@pso.totalenergies.com

DÉSIGNATION		QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT	
P00072 Excellium Pro Non Routier		999,00 L		1102,40/1000L	19,90	1082,50/1000L	1081,42
Produit P00072 : EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un GNR de qualité supérieure. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.							
CONDITIONS DE PAIEMENT		BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA		MONTANT TOTAL	
LCR 45j nets		1081,42	20 %	216,28	€ HT	1081,42 €	
ÉCHÉANCE 08/11/2025					€ TVA	216,28 €	
					NET À PAYER ▶	1 297,70 €	
 TotalEnergies		ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement : • L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable, • L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur. Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés. IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible. <i>L'énergie est notre avenir, économisons-la !</i>					
Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous							
ALVÉA - T-PSO 477 BOULEVARD ALFRED DANÉY BP 47 33028 BORDEAUX CEDEX			N° CLIENT 85340823		N° FP06199410		
			DATE 24/09/2025		NET À PAYER 1 297,70		